

**MAIRIE DE LE SOULIE**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2015**

---

Présents : VISTE D. NEGRE R. CROS M-J. ROUANET B. EGGER S. PARA J-P.  
VAILHE C. RAISSAC J. BELLAY D.

Absents excusés: ROUDIER M. (donne procuration à M NEGRE) VOLFINGER L (donne procuration à M. VAILHE)

Secrétaire de Séance : CROS M.J.

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal en date du 4 décembre 2014

Vote : 11

2) Adhésion à l'assurance chômage

Vote : 11 pour

3) Délibération pour entretien des panneaux du PNRHL (entrée et sortie du village)

Vote : 11 pour

4) Proposition achat de l'ancienne école de Caudezaures pour la somme de 50 000 € par Mme Mireille Gleizes, sous réserve de la vente de sa maison dans les Hautes Alpes.

Le Conseil donne son accord pour les diagnostics obligatoires et autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la vente auprès du notaire, ainsi qu'à M. le 1<sup>er</sup> Adjoint en cas d'empêchement de M. le Maire.

Vote : 11 pour

5) Vote des subventions aux associations (le vote d'autres subventions, dont le CCAS, se fera ultérieurement) :

Amicale sapeurs pompiers	200,00 €	11 pour
Association Jeunes sapeurs pompiers	200,00 €	11 pour
Anciens Combattants	100,00 €	11 pour
Le Souvenir Français	100,00 €	11 pour
Maryse	100,00 €	11 pour
Bleuets de France	50,00 €	11 pour
Institut Pasteur	50,00 €	11 pour
Rugby club plateau du lac	50,00 €	11 pour
Société de pêche de la HVA	100,00 €	11 pour
La Solarienne	300,00 €	11 pour
Le Solher	300,00 €	11 pour
Comité des fêtes	300,00 €	11 pour

Subvention exceptionnelle :

Le four du Banès 200,00 € 11 pour

Les sabots de la Roque : le Conseil demande des renseignements supplémentaires

Vote : 11 pour

6) Décisions Modificatives :

- Budget principal Investissement n°1 2015 :

21-2135 Installations générales -500,00 €

16-1641 Emprunt +500,00 €

Vote : 11 pour

-Budget eau investissement n°1 2015

20-2031 Frais d'études -1510,00 €

16-1641 Emprunt +1510,00 €

Vote : 11 pour

7) Proposition échange terrain le Moulinet

La SCI le Moulinet propose d'échanger une parcelle communale imbriquée (300 m<sup>2</sup>) contre une parcelle de 600 m<sup>2</sup> (C 632). M. Vailhé s'est retiré avant la décision du Conseil.

Le Conseil donne son accord pour cet échange et autorise M. le Maire et en cas d'empêchement M. le 1<sup>er</sup> adjoint, à faire toutes les démarches nécessaires à cet échange auprès du notaire et du géomètre, et signer tous les documents, étant entendu que tous les frais liés à cet échange seront à la charge de la SCI le Moulinet

Vote : 9 pour.

8) Débat au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) mentionné à l'art 123.1.3, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune (PLU).

M. le Maire rappelle que le PADD est la clé de voute du projet de PLU et qu'il commande sa future traduction réglementaire, en terme de zonage, de règlement écrit et d'orientations d'aménagement et de programmation.

M. le Maire a présenté les orientations générales du projet de PADD, issues des réflexions menées à ce jour tout au long des études, et les soumet au débat.

Après l'exposé de M. le Maire, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal prend acte des informations données sur le projet de PADD, et souhaite que ces orientations servent de guide à la poursuite de l'élaboration du PLU.

-

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 27 janvier 2015.

A la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A Le Soulié, le 27 janvier 2015

**Le MAIRE**  
**Dominique VISTE**